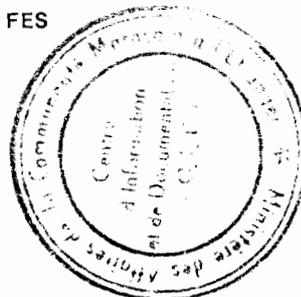


MOHAMMED EL YAAGOUBI
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT DE L'UNIVERSITE DE GRENOBLE
LICENCIE ES-LETTRES ANGLAISES
PROFESSEUR A LA FACULTE DE DROIT DE FES

Enregistré le	02/11/92
N° d'inventaire	239
Cote	Droit/003



LE DROIT ADMINISTRATIF MAROCAIN

TOME DEUXIEME

- LA FONCTION PUBLIQUE
- LE DOMAINE PUBLIC ET LE DOMAINE PRIVE DE L'ETAT
- L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE
- LA REQUISITION
- LES TRAVAUX PUBLICS

INTRODUCTION GENERALE.	15
TITRE I: LA FONCTION PUBLIQUE	17
CHAPITRE I: Les différents personnels de la fonction publique	19
SECTION I: La diversité des catégories d'agents de l'administration.	19
PARAGRAPHE I: Les agents de droit public	21
A) Les agents publics à statut légal et réglementaire.	21
a) la multiplicité des agents publics à statut légal et réglementaire.	21
1) Les fonctionnaires ou les agents publics titulaires.	21
I) La définition de l'opinion commune	21
II) La définition psychologique	21
III) La définition économique	22
IV) La définition pénale	22
V) La définition statutaire	23
* L'occupation d'un emploi public.	23
* L'occupation permanente d'un emploi permanent.	23
* La titularisation.	24
2) Les agents publics non titulaires.	24
I) Les fonctionnaires stagiaires.	24
II) Les assujettis au service civil.	26
III) Les auxiliaires.	27
IV) Les agents temporaires.	28
b) La notion de situation légale et réglementaire.	29
1) Le contenu de la notion.	29
2) Les conséquences: mutabilité absolue et nullité de tout arrangement particulier.	30
3) Le problème du contrat de fonction publique.	31
B) Les agents contractuels de droit public.	33
PARAGRAPHE II: Les agents de droit privé.	34
SECTION II: La diversité des régimes juridiques applicables.	34
PARAGRAPHE I: Le domaine d'application du statut général.	35
PARAGRAPHE II: L'application du statut général	36
CHAPITRE II: L'organisation de la fonction publique.	41
SECTION I: Les organismes de la fonction publique.	41
PARAGRAPHE I : Les organes de décision et de gestion.	41
A) Le Premier ministre.	42
B) Le Ministère des Affaires Administratives.	42
a) L'évolution historique.	42
b) Les attributions de la Direction de la fonction publique.	43

c) Les chefs de division, les chefs de service, et les chargés d'études.	121
PARAGRAPHE II: Le droit syndical.	121
A) Les droits syndicaux.	124
B) Les limites à la liberté syndicale.	124
PARAGRAPHE III: Le droit de grève.	126
A) Le conflit entre droit de grève et service public.	126
B) La réglementation du droit de grève.	128
SECTION II: Les devoirs des fonctionnaires.	131
PARAGRAPHE I: Les devoirs professionnels.	131
A) L'obligation de servir.	131
a) l'obligation d'accepter le poste attribué.	132
b) L'obligation d'exercer personnellement sa tâche.	132
c) L'obligation d'assurer la continuité du service.	133
B) L'obéissance hiérarchique.	134
a) le contenu de l'obéissance hiérarchique.	134
b) Les limites de l'obéissance hiérarchique.	136
1) Les limites particulières.	136
2) La limite générale: le respect de la légalité.	137
C) L'obligation de secret.	139
a) Sur le plan pénal.	140
b) Sur le plan disciplinaire.	141
PARAGRAPHE II:Le comportement privé.	143
A) L'obligation de réserve.	143
a) La déférence à l'égard des supérieurs hiérarchiques.	143
b) La neutralité vis-à-vis des administrés.	144
c) La dignité en dehors du service.	144
B) L'interdiction du cumul des emplois.	145
C) L'obligation de désintéressement.	148
D) L'obligation de probité.	149
a) La corruption.	149
1) La corruption de fonctionnaires.	150
2) Le trafic d'influence.	150
3) La concussion.	151
4) Le détournement de deniers.	152
b) Les causes et remèdes.	152
SECTION III: Les droits et avantages attachés à la qualité de fonctionnaire.	153
PARAGRAPHE I : Les droits à protection.	153
A) La protection pénale.	153
B) La protection civile.	155

PARAGRAPHE I I : Les droits pécuniaires et sociaux.	155
A) Le traitement.	155
a) Les caractères généraux.	155
1) Le caractère statutaire.	156
2) Le caractère impersonnel.	156
3) Le caractère hiérarchique.	156
4) Le caractère alimentaire.	157
b) La détermination du traitement.	158
1) Les considérations générales.	158
2) La fixation du montant.	159
3) Le calcul du traitement.	162
B) Les indemnités accessoires	163
1) L'indemnité de résidence.	163
2) L'allocation de technicité.	165
3) L'allocation de hiérarchie administrative.	165
4) Le régime indemnitaire attaché à l'exercice de fonctions supérieures dans les départements ministériels.	167
C) Les avantages sociaux.	168
1) Le régime des accidents de service.	168
2) Le régime spécial de sécurité sociale des fonctionnaires.	169
3) L'aide au logement.	169
4) Les allocations familiales.	169
D) Les pensions.	170
1) La pension de retraite.	172
2) La pension d'invalidité.	174
3) La pension d'ayants cause.	175
SECTION IV: Le régime disciplinaire de la fonction publique.	177
PARAGRAPHE I: L'autorité disciplinaire.	177
PARAGRAPHE II: La faute disciplinaire.	177
A) La notion de faute disciplinaire.	177
B) Faute disciplinaire et faute pénale.	179
PARAGRAPHE III: Les principes régissant la sanction disciplinaire.	180
A) L'échelle des peines.	180
a) Les sanctions morales	181
b) Les sanctions financières indirectes.	181
c) Les sanctions entraînant la rupture définitive avec la fonction.	182
B) La règle "non bis in idem".	183
C) L'impossibilité pour l'autorité disciplinaire d'appliquer une sanction plus rigoureuse que celle du conseil de discipline.	184

D) La motivation des sanctions prises sans consultation du conseil de discipline.	184
E) La non rétroactivité des sanctions.	185
F) La liberté du choix entre les sanctions prévues.	186
PARAGRAPHES IV: La procédure disciplinaire.	187
A) La procédure disciplinaire de droit commun.	187
a) La suspension.	189
1) Les effets pécuniaires.	190
2) La saisine, sans délai, du conseil de discipline.	190
3) L'éventualité du droit au remboursement des retenues opérées.	190
b) La communication du dossier.	191
c) La comparution devant le conseil de discipline.	192
B) La procédure disciplinaire applicable à l'abandon de poste.	194
TITRE II: LES BIENS PUBLICS.	199
CHAPITRE I : Le domaine public.	203
SECTION I : La distinction du domaine public et du domaine privé.	203
PARAGRAPHES I: L'affectation à l'usage de tous.	203
PARAGRAPHES II: Le point de vue du juge.	205
A) Le point de vue de la juridiction marocaine.	205
B) Le point de vue de la juridiction française.	210
PARAGRAPHES III: La réalisation de l'affectation.	210
A) L'affectation des dépendances du domaine public naturel.	210
B) L'affectation des dépendances du domaine public artificiel.	211
PARAGRAPHES IV: Les mutations domaniales.	211
SECTION I: Le domaine public, objet de propriété.	212
PARAGRAPHES I : Les théories antipropriétaires.	212
PARAGRAPHES II: Les théories propriétaires.	213
SECTION III : La consistance du domaine public.	217
SECTION IV: La délimitation du domaine public.	219
PARAGRAPHES I: La délimitation du domaine public naturel.	219
PARAGRAPHES II : La délimitation du domaine public artificiel	220
SECTION V: L'utilisation du domaine public.	222
PARAGRAPHES I: Les utilisations collectives.	223
A) Le principe de liberté.	224
B) Le principe d'égalité.	224
C) Le principe de gratuité.	226
PARAGRAPHES II: Les utilisations privatives.	226
A) Les utilisations privatives fondées sur un acte unilatéral.	228
B) Les utilisations privatives fondées sur un contrat.	231
SECTION VI: La protection du domaine public.	234

A) La phase administrative .	274
a) L'acte d'utilité publique.	
1) L'autorité compétente.	275
2) Les effets.	275
3) La nature juridique.	276
4) Le contentieux.	277
b) L'acte de cessibilité.	278
1) L'enquête administrative préalable.	280
2) Les autorités compétentes.	280
3) Les effets.	282
c) Le contrôle juridictionnel de la phase administrative.	283
B) La phase judiciaire	284
a) La prise de possession.	285
b) Le transfert de propriété.	285
c) Les effets du jugement prononçant le transfert de propriété.	287
C) La fixation de l'indemnité.	289
a) Le caractère juste de l'indemnité.	292
b) Le caractère préalable de l'indemnité.	292
PARAGRAPHE II: Les incidents de la procédure normale d'expropriation.	296
A) La cession amiable.	298
B) La réquisition d'emprise totale.	298
C) La procédure d'urgence.	299
D) La rétrocession.	301
CHAPITRE II: La réquisition.	301
SECTION I: Les caractéristiques générales de la réquisition.	303
PARAGRAPHE I: Les caractéristiques de fond.	303
PARAGRAPHE II: Les caractéristiques procédurales.	303
SECTION II: Les différentes catégories de réquisitions.	304
PARAGRAPHE I: Les réquisitions civiles.	304
PARAGRAPHE II: Les réquisitions militaires.	305
SECTION III: Les effets de la réquisition.	306
TITRE IV: LES TRAVAUX PUBLICS.	307
CHAPITRE I: La notion de travail public.	309
SECTION I : L'opération de travail public.	311
SECTION II: L'ouvrage public.	311
CHAPITRE II: Le régime des travaux publics.	313
SECTION I: Les modes d'exécution des travaux publics.	315
SECTION II : Les particularités importantes.	315
PARAGRAPHE I: Le droit d'occupation temporaire.	315
PARAGRAPHE II: La récupération des plus-values.	315
PARAGRAPHE III: Le principe de l'intangibilité de l'ouvrage public.	317
	318